RCS : ST QUENTIN
Code greffe : 0202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1959 B 00002
Numéro SIREN : 585 980 022
Nom ou dénomination : LA MAISON DU CIL - SA D'H.L.M.

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2015 sous le numéro de dépôt 2288

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN
Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

LA MAISON DU CIL - SA D'H.L.M.
12 boulevard Roosevelt
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : LA MAISON DU CIL - SA D'H.L.M.

Numéro RCS : 585 980 022
Numéro Gestion : 1959B00002

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse : 12 boulevard Roosevelt
02100 Saint-Quentin

Numéro du Dépôt : 2015R002288 (2015 2294)

Date du dépôt : 08/10/2015

1 - Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Date de l'acte : 16/06/2015
1 - Décision : Changement de commissaire aux comptes titulaire

-

Délivré à Saint-Quentin le 8 octobre 2015

Le Greffier,

LA MAISON DU CIL - SA D'HLM

Société Anonyme au capital de 2.320.000 €
Siège Social : 12, Boulevard Roosevelt à SAINT-QUENTIN (02100)
RCS SAINT-QUENTIN - 585.980.022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE,
Le **MARDI 16 JUIN**, à 10 heures 30,

Les Actionnaires de **LA MAISON DU CIL-SA D'HLM**, Société Anonyme au capital de 2.320.000 € divisé en 145.000 actions de 16 € chacune, entièrement libéré, dont le Siège Social est à SAINT-QUENTIN *12 Boulevard Roosevelt*, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration, par lettre recommandée.

Il a été dressé une feuille de présence, laquelle a été signée par tous les actionnaires assistant à la réunion.

Gérard CHOQUENET, Président du Conseil d'Administration, préside la réunion.

CODELOG S.A D'HLM représentée par Stéphane BARTHUEL et La SCA UNILOGI PARTICIPATIONS représentée par Bruno BACRO, les deux actionnaires présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs, et agissent l'un et l'autre es qualité.

Christelle MARMUSE est désignée en qualité de Secrétaire.

Assistent également à la réunion :

- Gilles TARDY, Directeur Général,
- Jean-Michel CHATEL, Directeur Juridique,
- Carole PAPOZ, représentant le Cabinet ERNST & YOUNG et Autres, Commissaire aux Comptes.

Le Bureau, ainsi composé, certifie l'exactitude de la feuille de présence au vu de laquelle le Président constate que 23 actionnaires, possédant ensemble 144 975 actions sont présents ou représentés ou ont voté par correspondance.

L'Assemblée Générale réunissant plus du tiers du capital social est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président déclare que la présente Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.....

Nomination d'un Commissaire aux Comptes Titulaire

.....

.....

.....

CINQUIEME RESOLUTION

Le mandat de la Société ERNST & YOUNG et Autres Commissaire aux Comptes titulaire étant parvenu à expiration, un appel d'offres a été organisé.

Au terme de cet appel d'offres, le candidat retenu est le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT - 5 M Les Jardins de l'Hôtel Dieu - 35 rue Arnaud Bisson - BP49 - 02101 SAINT QUENTIN Cedex

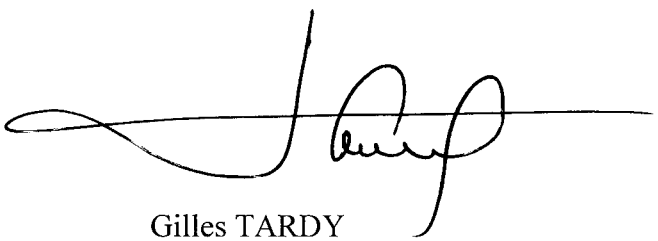
Il est demandé à l'Assemblée Générale de nommer le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT pour assurer le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de 6 ans. Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à examiner les comptes de l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

.....

Pour extrait certifié conforme,
Le Directeur Général,



Gilles TARDY